



RESTAURER OU BATIR EN PIERRE SECHE | RS6846

Le certificat de capacité restaurer ou bâtir en pierre sèche vise à faire valider l'acquisition des premiers gestes professionnels vous permettant d'intervenir sur des ouvrages en pierre sèche.



En partenariat avec



Objectifs

L'objectif de cette formation est de permettre aux apprenants d'avoir **une vision globale de la pratique de la pierre sèche**.

A l'issue de la formation, ils sauront :

- Préparer leur intervention afin de restaurer ou bâtir un ouvrage en pierre sèche
- Bâtir un ouvrage en pierre sèche en respectant les règles de l'art

Contenus pédagogiques

Apprentissage théorique

- Appréhender l'**identité et l'histoire des territoires** vis à vis de la construction en pierre sèche ;
- Identifier les **usages et les pratiques** des modes constructifs sans liant ;
- Connaître les **spécificités et les caractéristiques** du matériau pierre (schiste, calcaire, granite, grès, etc.) ;

Apprentissage pratique

- **Planifier et préparer son chantier** (gérer l'approvisionnement et la mise en sécurité du chantier)
- Sélectionner et trier les matériaux pour réaliser « **les magasins** »
- Construire et réaliser un ouvrage simple
- Contrôler **les conformités** de la réalisation (respect des aplombs, des niveaux et des mesures)

Coûts & financement

Pour les salariés : 2800 €

Gratuit pour les demandeurs d'emploi si profil éligible au financement FSE.

Modalités pédagogiques

- Au cours de la formation, les stagiaires seront formés sur un chantier apprenant, réalisé au 19 rue des Bernardins à Paris et à Nanterre sur plateau technique.
- Les enseignements théoriques, techniques et professionnels en salle seront dispensés sur le lieu du chantier.
- Méthodes adaptées **en fonction de la nature du groupe et du profil des apprenants.**
- Alternance des méthodes actives, interrogatives et démonstratives
- Travaux de **mise en situation pratique** en chantier
- Travaux **individuels ou en groupe** sur maquette et études de cas concrets.
- Remise de supports de cours.

Modalités d'évaluation

Une épreuve théorique

L'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un **questionnaire à choix multiples.**

Une épreuve pratique

L'épreuve pratique permet d'évaluer les savoir-faire à partir d'**une mise en situation professionnelle sur plateau technique ou sur chantier**, réel support de la formation. Elle fait l'objet d'une observation directe et d'un **entretien technique** réalisés par un jury composé d'un professionnel du sujet et d'un représentant du certificateur.

Formateurs

- Léonard Nguyen Van The
- Fabien Decoucut

Public & critères d'admission

Public

- Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un financement FSE+

Le groupe sera composé de 8 personnes maximum.

Prérequis

- Etre détenteur d'une certification, ou d'une expérience professionnelle minimale de 6 mois et/ou
- Etre en parcours de professionnalisation vers les métiers de murailleur, murailleur-caladeur en aménagement paysager, paysagiste, jardinier, manœuvre/ouvrier/technicien des espaces verts ou du paysage, forestier, agent d'entretien des sentiers, de réserve naturelle, des parcs nationaux, chargé de protection et sauvegarde du patrimoine naturel, maçon du patrimoine, ouvrier en restauration du patrimoine, ouvrier du bâtiment, architecte paysager, tailleur de pierres (fiches ROME A1203, A1204, F1612, F1703)

Personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, une évaluation au cas par cas sera nécessaire : merci de nous contacter pour en discuter. Nous pourrions vérifier ensemble notre capacité d'accueil et d'adaptation à vos besoins.

Conditions et délais d'accès

Voici le lien de préinscription à remplir si vous êtes intéressés : <https://forms.office.com/e/spLCOxSG5K?origin=lprLink>

La sélection des candidats se fera ensuite via l'analyse des CV et d'un entretien téléphonique. La réponse sera donnée à la fin de l'entretien.

Passerelles & débouchés

Possibilité de s'inscrire à des formations certifiantes en cours de préparation dans les organismes de formation partenaires :

- Murailler-ère Caladeur-euse Paysagiste | RNCP 39639
- CQP ouvrier professionnel en pierre sèche | RNCP 35654

Dates & lieu de formation



Chantier d'application de Paris Habitat
19 rue des Bernardins , Paris (75)
Plateau technique, Nanterre (92)

Du 13 au 30 avril 2026
98 heures - 35h/semaine

Infos & Contact

Informations

Plus d'informations sur la formation sont disponibles sur la page dédiée du site internet d'Edifice : <https://www.edifice-formation.org/rbps26>

Retrouvez toutes les informations sur le certificat de capacité sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6846/>.

Certificateurs : la Fédération Ecoconstruire et Batipole en Ilmousin

Contact pédagogique

Lucie Allart
Edifice formation
la@edifice-formation.org
06.33.82.04.91

Action cofinancée par



Cofinancé par
l'Union européenne

